

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 146**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

---

**OBJET**

Répartition de la dotation unique de la CNSA compensant la revalorisation du point d'indice de la branche de l'Aide à Domicile pour les services associatifs d'aide à domicile intervenant auprès de bénéficiaires de l'APA

---

**Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées  
Service Programmation et Tarification des Etablissements  
129.22**

## **I PRESENTATION**

Chef de file de la politique de l'autonomie sur le territoire départemental, le Conseil Départemental a un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. L'objectif est de permettre aux personnes âgées de vivre dans leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Parmi l'ensemble des mesures prévues de la loi, certaines d'entre elles concernent plus le secteur de l'aide à domicile.

La loi prévoit notamment un régime unique d'autorisation des Services d'Aide et d'Accompagnement (SAAD) mettant fin au droit d'option dont disposait les SAAD entre l'autorisation délivrée par le Président du Conseil Départemental et l'agrément délivré par le Préfet. Ainsi, la loi a eu pour effet la bascule de 154 SAAD agréés dans le régime de l'autorisation.

Au-delà de la compensation prévue dans le cadre de la réforme de l'APA, la loi prévoit également une compensation de l'augmentation de la dépense APA générée par l'agrément du 29 décembre 2014 de l'avenant à la convention collective de la Branche de l'Aide à Domicile (BAD). Cet avenant prévoit la revalorisation de la valeur du point de la BAD de 1% portant le point à 5,335 €. Cette revalorisation s'impose aux SAAD portés par une structure associative.

Le coût de cette mesure au niveau national est de 25 650 000 € compensé par l'Etat par le biais de la mobilisation de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA). Ce montant supplémentaire est affecté au concours versé aux départements par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au titre de l'APA.

## **II OBJET DU PRESENT RAPPORT**

Le Conseil Départemental des Bouches du Rhône a perçu en 2016 un concours de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie s'élevant à 757 652 €

Le présent rapport a pour objet de fixer la répartition de cette dotation auprès de chaque association portant un SAAD intervenant dans le cadre de l'APA.

## **III PROPOSITION**

La répartition de cette dotation a été calculée au prorata de l'activité réalisée au titre de l'APA sur l'exercice 2015.

Les associations portant un SAAD, qui ont bénéficié d'une tarification arrêtée par la Présidente du Conseil Départemental en 2015, n'ont pas été intégrées dans cette répartition. En effet, le tarif 2015 tient compte déjà de la revalorisation du point de la Branche de l'Aide à Domicile.

Les montants attribués à chaque association figurent dans le tableau ci-après.

Nom du Prestataire	statut	Code Postal / Ville du Prestataire	Nbre d'heures réalisées APA 2015	Répartition dotation CNSA
ABCD	Association	13001 MARSEILLE	58 118	18 206 €
ABEILLE A DOMICILE	Association	13007 MARSEILLE 07	47 654	14 928 €
ACAD	Association	13006 MARSEILLE 06	37 055	11 608 €
ADELAIDE SERVICES	Association	13006 MARSEILLE 06	31 164	9 763 €
ADM	Association	13700 MARIGNANE	22 579	7 073 €
AFAD	Association	13013 MARSEILLE	86 422	27 073 €
AGAFPA	Association	13850 GREASQUE	163 574	51 242 €
AGESTHI	Association	13290 LES MILLES	2 878	902 €
AIDE AUX FAMILLES	Association	13286 MARSEILLE CEDEX 06	12 032	3 769 €
AIX EMPLOI SERVICE PROXIMITE	Association	13090 AIX EN PROVENCE	21 316	6 677 €
ALLOGENE PROVENCE	Association	13005 MARSEILLE 05	290	91 €
ARC'AIDE	Association	13002 MARSEILLE 02	16 731	5 241 €
ARCADE ASSISTANCES SERVICES	Association	13006 MARSEILLE 06	208 864	65 428 €
ARLES VIEILLIR EN CITOYEN	Association	13200 ARLES TRINQUETAILLE	27 525	8 623 €
ART DE VIVRE ET BIEN ETRE	Association	13700 MARIGNANE	8 498	2 662 €
ASAMAD LE CHAINON	Association	13450 GRANS	17 426	5 459 €
ASSISTANCE FAMILIALE	Association	13008 MARSEILLE 08	79 740	24 980 €
ASSOCIATION SAGA	Association	13685 AUBAGNE cedex	9 433	2 955 €
AU BONHEUR DU 3EME AGE	Association	13012 MARSEILLE	11 633	3 644 €
AVOSOINS	Association	13370 MALLEMORT	3 318	1 039 €
BONHEURS DE LA VIE	Association	13012 MARSEILLE 12	16 772	5 254 €
CASSIS DOMICILE SERVICES	Association	13260 CASSIS	15 430	4 834 €
CONFORTABLEMENT VOTRE	Association	13016 MARSEILLE 16	43 726	13 698 €
EASY A DOM	Association	13760 ST CANNAT	3 035	951 €

Nom du Prestataire	statut	Code Postal / Ville du Prestataire	Nbre d'heures réalisées APA 2015	Répartition dotation CNSA
EMPLOIS FAMILIAUX SERVICES	Association	13004 MARSEILLE 04	35 784	11 210 €
EMPLOIS RELAIS SERVICES	Association	13800 ISTRES	47 592	14 909 €
FAMILLAGE	Association	13500 MARTIGUES	47 236	14 797 €
FAMILLEMPLOIS PROXIM' SERVICES	Association	13300 SALON DE PROVENCE	10 636	3 332 €
GAPAD	Association	13090 AIX EN PROVENCE	6 993	2 191 €
GENERATIONS SERVICES	Association	13002 MARSEILLE	60 499	18 952 €
HOME ASSISTANCE	Association	13002 MARSEILLE 02	16 805	5 264 €
HOME SERVICES	Association	13008 MARSEILLE 08	137 271	43 002 €
HORIZON BLEU	Association	13400 AUBAGNE	77 535	24 289 €
INFOMAD	Association	13005 MARSEILLE 05	15 731	4 928 €
INTER ACTION SERVICES	Association	13008 MARSEILLE 08	30 721	9 624 €
JENNORA	Association	13530 TRETZ	2 734	856 €
L'AIDE AU DOMICILE	Association	13001 MARSEILLE 01	17 364	5 440 €
LA COMMUNAUTE	Association	13007 MARSEILLE	316 609	99 181 €
LA MEMOIRE DU TEMPS	Association	13004 MARSEILLE	30 065	9 418 €
LE FIL DES ANS	Association	13005 MARSEILLE 05	20 678	6 478 €
LE RAYON DE SOLEIL	Association	13170 LES PENNES MIRABEAU	66 547	20 847 €
LE TRAIT D UNION	Association	13140 MIRAMAS	22 059	6 910 €
LES TREIZE FAMILLES	Association	13640 LA ROQUE D ANTHON	6 470	2 027 €
MAIN DANS LA MAIN	Association	13014 MARSEILLE 14	17 985	5 634 €
MSAD06	Association	13300 SALON DE PROVENCE	11 506	3 604 €
OBJECTIF FAMILLES	Association	13400 AUBAGNE	6 421	2 012 €
OMIAL	Association	13001 Marseille	104 086	32 606 €
OSIRIS PLUS	Association	13200 ARLES	34 916	10 938 €
PAPI MAMI ASSISTANCE	Association	13012 MARSEILLE 12	50 069	15 685 €
PARTAGE ET TRAVAIL SERVICES	Association	13090 AIX EN PROVENCE	3 778	1 183 €

Nom du Prestataire	statut	Code Postal / Ville du Prestataire	Nbre d'heures réalisées APA 2015	Répartition dotation CNSA
PERFECT SERVICE	Association	13127 VITROLLES	742	233 €
PROXIM'AIX	Association	13120 GARDANNE	288	90 €
PVSA	Association	13004 MARSEILLE 04	18 588	5 823 €
SAJ SAAD EN CHOEUR	Association	13012 MARSEILLE 12	11 053	3 462 €
SOINS ASSISTANCE	Association	13322 MARSEILLE CEDEX 16	70 786	22 175 €
SOLIDARITE GENERATION SERVICE	Association	13009 MARSEILLE 09	16 204	5 076 €
SOUFFLE DE VIE	Association	83560 RIANNS	656	205 €
STELLA AIDE AUX FAMILLES	Association	13004 MARSEILLE	91 871	28 780 €
VIFACI'L NVLR	Association	13001 MARSEILLE	65 093	20 391 €
<b>TOTAL</b>			<b>2 418 578</b>	<b>757 652 €</b>

#### **IV INCIDENCES FINANCIERES**

Je vous précise que les crédits nécessaires au financement de cette opération ont fait l'objet d'une inscription en DM2 du budget 2016 du département :

N° de Programme	N° de l'opération	Libellé opération	Imputation	Engagement
10040	1 000 087	A créer	65-53-6574	<b>757 652 €</b>

#### **V CONCLUSION**

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Personnes Agées, je vous saurais gré de bien vouloir m'autoriser à prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

